

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2021

Étaient Présents : MM. VAN GOETHEM H, LIEVIN, LE LAGADEC, BOONE, HAREN, BARBIER, VAN GOETHEM E., PEUVOT, BEAUGER, DEBUIRE, FERNANDES, GRISON, HOLLINGUE,

Monsieur DECAUX donne pouvoir à Monsieur VAN GOETHEM Hubert.
Absent excusé : Monsieur GALLAND.

Monsieur le Maire soumet le compte rendu de la précédente séance au conseil municipal, ce dernier n'appelle aucune observation.

ANALYSE ET APPROBATION DU BUDGET COMMUNAL 2021

En préambule, Monsieur le Maire explique aux conseillers municipaux qu'ils vont voter ce soir un budget alors que la communauté de communes Avre Luce et Noye votera le budget communautaire le 29 avril prochain.

Il explique que certaines dépenses prises en charge par la C.C.A.L.N. pourraient dorénavant incomber à la commune et que celles-ci ne sont pas comptabilisées dans le budget primitif présenté.

Par exemple, le S.D.I.S.S (service incendie) d'un coût annuel d'environ 12 000 euros pourrait être transféré aux communes, et certaines recettes, telles que le F.P.I.C et la participation scolaire, pourraient être supprimées.

BUDGET FONCTIONNEMENT COMMUNE 2021

Monsieur VAN GOETHEM Hubert donne des explications sur le tableau de fonctionnement, des montants de dépenses et de recettes.

Dépenses Fonctionnement : 339 862 euros

Recettes Fonctionnement : 359 000 euros

BUDGET INVESTISSEMENT COMMUNE 2021

Monsieur le Maire donne des explications sur le tableau d'investissement 2021, des montants en dépenses et en recettes.

Les dépenses d'investissement inscrites sont les suivantes :

- Jeux City Stade
- Remplacement de chaudière dans les logements communaux
- Logiciel Cimetière
- Aménagement trottoirs

Ces dépenses seront financées partiellement par des subventions communautaires, départementales et d'état.

Monsieur le Maire procède au vote du budget communal 2021 :

POUR	:	14 voix
CONTRE	:	0 voix

Le budget communal est adopté à l'unanimité.

VOTE DES TAUX DE FISCALITE

Monsieur le Maire propose la reconduction à l'identique des taux de fiscalité.

Monsieur le Maire procède au vote des taux de fiscalité 2021 :

POUR	14 voix
CONTRE	0 voix

Les taux de fiscalité sont adoptés à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire présente le plan des voiries communales afin de déterminer précisément l'emplacement des marquages au sol.

Monsieur FERNANDES propose au conseil un devis d'un montant de 1600 euros pour un panneau d'information lumineux qui pourrait être placé devant la mairie . Après débat le conseil municipal décide de reporter cet investissement.

Madame LIEVIN rappelle que les élections départementales et régionales auront lieu le 20 et 27 juin prochain et qu'il y a donc lieu de prévoir les tours de présence de chacun des assesseurs. A la demande de plusieurs conseillers, l'établissement des tours sera mis en place à la prochaine séance en fonction des annonces gouvernementales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée